



RENTÉE SOCIALE DES ASSOCIATIONS

DE L'U.R.I.O.P.S.S.
Bretagne

Retour sur la Rentrée Sociale
28 septembre 2023



ALLOCUTION D'OUVERTURE

Joël GORON

Président de
l'URIOPSS Bretagne



Projet stratégique
2023-2028

URIOPSS



Unir les associations
pour développer les solidarités

- Soutenir un engagement réciproque avec nos adhérents pour défendre le secteur privé non lucratif
- Accompagner nos adhérents dans les évolutions sociétales et sectorielles en Bretagne
- Affirmer notre identité d'Union intersectorielle en Bretagne

LES ENJEUX POLITIQUES DE LA RENTRÉE 2023 - 2024



Nathalie PERRET-LAUNAY

Directrice de l'URIOPSS
Bretagne

La Rentrée Sociale des Associations de Santé et des Solidarités bretonnes, est le reflet, une fois par an, du lien de proximité que l'équipe déploie tout au long de l'année aux côtés des adhérents et partenaires, en donnant du sens aux prestations de services proposées dans un environnement politique, économique et une expertise réglementaire travaillée au jour le jour, le tout dans une dimension régionale.

La Rentrée Sociale représente un temps fort pour présenter un regard transversal sur l'actualité des politiques dans les champs de la santé, du social et médico-social enrichis du positionnement et de la voix du réseau UNIOPSS-URIOPSS.

La Rentrée Sociale de l'URIOPSS Bretagne c'est, l'expression d'un sentiment d'appartenance au réseau UNIOPSS-URIOPSS en portant auprès des pouvoirs publics la voix collective de l'ensemble des acteurs associatifs des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagées auprès des personnes vulnérables, pour développer les solidarités.

LES ACTUALITÉS ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES, BUDGÉTAIRES ET JURIDIQUE DES ASSOCIATIONS DE SANTÉ ET DE SOLIDARITÉS



- **Anne BIDOU**, Conseillère Technique Droit Social de l'URIOPSS de Normandie
- **Maxime CHOMETON**, Conseiller Technique Gestion - Tarification de l'URIOPSS Grand-Est,
- **Elodie RUE-RIOCHE**, Adjointe de Direction de l'URIOPSS Bretagne

VOUS POUVEZ RETROUVER L'INTÉGRALITÉ DU DIAPORAMA SUR LES THÈMES SUIVANT EN CLIQUANT SUR LE LIEN :



Diaporama de présentation des actualités et perspectives

- Les perspectives de croissance
- Les perspective d'inflation
- Les conséquences sur le niveau du SMIC
- L'endettement et la charge de la dette publique
- Les hypothèses de construction des budgets prévisionnels
- La CCUBE (Convention Collective Unique de Branche Etendue) ?
- BASS : 2 spécificités
- Quel avenir pour la BASS ?
- Des négociations en cours pour une convention collective unique de branche
- Les incidences juridiques
- Incidences RH de la mise en œuvre des nouvelles mesures envisagées
- La création et l'évolution du CPOM
- Un environnement moins protecteur
- Quel avenir pour l'agrément ?
- Les conséquences de l'inflation
- La fin de la phase de déploiement
- La durée du CPOM
- Le sort des reports à nouveau et des réserves
- La mise en œuvre des réformes tarifaires
- De nouvelles contraintes financières ?
- Les grandes lois parues
- Loi marché du travail du 21 décembre 2022
- Loi du 14 avril 2023 portant réforme des retraites



PANORAMA TRANSVERSAL ET CROISÉ DES ACTUALITÉS SANTÉ, MÉDICO-SOCIALES ET SOCIALES

- **Nathalie PERRET-LAUNAY**, Directrice de l'URIOPSS Bretagne
- **Elodie RUE-RIOCHE**, Adjointe de direction de l'URIOPSS Bretagne,
- **Céline HERVE**, Conseillère Technique et Responsable d'activités de l'URIOPSS Bretagne



Si vous souhaitez prendre connaissance de ces interventions, vous pouvez nous contacter : uriopss@uriopss-bretagne.fr

FOCUS SUR L'INNOVATION

En 2020, la Commission Régionale spécifique au secteur « Santé, Établissements et Service » de l'URIOPSS Bretagne est née suite à diverses annonces gouvernementales tels que les mesures prévues dans « Ma Santé 2022 » et la loi relative à l'organisation et à la transformation du système de santé.

Le Conseil d'Administration de l'URIOPSS Bretagne, représenté pour le secteur de la santé par Roland OLLIVIER, Président de la Fondation Bon Sauveur, avec la participation active de Mathias MAURICE, Directeur Général d'HSTV, est parti du constat que, de décréter la coopération et la coordination des acteurs dans une loi ne suffit pas ; celles-ci doivent prendre forme sur les territoires, avec en ligne de mire l'amélioration de la réponse aux besoins de santé de la population.

Le secteur privé non lucratif, dont le réseau UNIOPSS/URIOPSS, entendait prendre sa part dans l'évolution du système de santé. En effet, il y a des périodes où la question de la transformation de l'offre se pose plus que d'autres. Au regard de l'actualité, ces questions sont plus que jamais présentes. Cependant, le sentiment des adhérents est que, lorsqu'ils s'engagent dans la transformation, à chaque instant on tente de les faire revenir dans le modèle initial.

Pour cela, les adhérents de l'URIOPSS Bretagne ont fait ressortir le besoin de soutien, d'un écho vers l'Agence Régional de Santé, les départements et la région pour qu'ils s'approprient cette démarche. Il est recensé le besoin de faire du « lobbying » autour de ces transformations. L'URIOPSS Bretagne a ainsi entendu prendre ce rôle.



Sur l'innovation et sa définition, l'Organisation Mondiale de la Santé voit dans l'innovation un moyen d'améliorer les performances du système de santé dans ses différentes dimensions : efficacité, sécurité, qualité, efficience, soutenabilité financière.

L'innovation répond à des besoins de santé non satisfaits de la population en créant de nouvelles manières de penser ou de travailler. Elle prend la forme d'améliorations ou de nouvelles politiques de santé, systèmes, produits et technologies, ainsi que de services qui améliorent la santé et la qualité de vie des populations.

Pour l'OMS, l'innovation en santé doit d'abord servir les populations les plus vulnérables.

L'innovation peut se développer dans les domaines de la prévention, de la promotion de la santé, du curatif, de la réadaptation ou de l'assistance.

FOCUS SUR L'INNOVATION

Ainsi, l'enjeu de la transformation de l'offre de Santé (Santé, au sens de l'Organisation Mondiale de la Santé) est l'un des enjeux prioritaires pour nos adhérents articulés aux démarches d'innovation.

En rappelant que l'URIOPSS Bretagne assure, à l'échelon régional, une représentation transversale (sur les champs de la santé, du social et du médico-social), des acteurs privés à but non lucratif de solidarité.

Cette singularité offre aux adhérents un lieu de réflexion et de coordination susceptible d'être relayé auprès des représentants des pouvoirs publics.

Aussi, toujours dans l'objectif de faire évoluer nos pratiques aux côtés de nos adhérents et pour les soutenir en répondant aux attentes exprimées, nous avons proposé de décliner la commission Santé en Groupe de travail autour de la dynamique Santé-Innovation en valorisant le partage des pratiques innovantes/inspirantes dans le domaine de la Santé.

La première rencontre a été fixée le Jeudi 4 mai 2023 et a été réservée à la présentation et aux partages d'expériences de santé dans sa transversalité dans les locaux de l'URIOPSS autour des deux projets suivants :

- La Maison de Nicodème (offre de soins dédié à la fin de vie) par l'Hospitalité Saint-Thomas de Villeneuve,
- La Maison des Femmes Gisèle Halimi (lieu d'accueil, d'écoute et de soins pour les femmes victimes de violences et leurs enfants), par l'Asfad

Plongez avec nous dans l'univers passionnant des projets innovants, où les idées audacieuses prennent vie, les limites sont repoussées et les solutions du futur prennent formes.

LES ADHÉRENTS EN ACTIONS

Articulé à l'une des orientations du projet stratégique 2023-2028 de l'URIOPSS Bretagne qui est de :

« Promouvoir un réseau facilitant et valorisant les innovations et expérimentations au service du secteur privé non lucratif. »

A l'occasion de la Rentrée Sociale des Associations, l'URIOPSS Bretagne a souhaité valoriser les actions et démarches des adhérents.

Restons fort et solidaires, acteurs du monde associatif au-delà du risque de devenir opérateurs de services, l'Association plus que jamais est un offereur de services qui répond au plus près des besoins des citoyens sur les territoires, tel est l'ADN des Associations de Santé et des Solidarités.

[Vous trouverez la vidéo en suivant le lien suivant :](#)



Lien de la vidéo



DOCUMENT RENTRÉE SOCIALE



Retrouvez les enjeux des politiques publiques, législatifs et réglementaire de l'Action sanitaire, médico-social et sociale dans le Document de Rentrée Sociale :

Pour le commander :

[**Cliquez - ici**](#)

VOS RENDEZ-VOUS À VENIR AVEC L'URIOPSS

- **17 OCTOBRE** : WEBINAIRE RESEAU URIOPSS/UNIOPSS : Services autonomie à domicile : enjeux et appropriation du cahier des charges

Programme et inscription : [cliquez-ici](#)

- **20 OCTOBRE** : WEBINAIRE Rendez-vous des Experts : La réforme des retraites

Programme et inscription : [cliquez-ici](#)

- **7 NOVEMBRE** : WEBINAIRE Comprendre l'assurance : La valorisation de son risque, les garanties à souscrire et les services à avoir, comment monter son programme d'assurance ? (en partenariat avec le Cabinet Yvelin)

Programme et inscription : [cliquez-ici](#)

- **17 NOVEMBRE** : WEBINAIRE Rendez-vous des Experts : Les spécificités de la fiscalité du secteur privé non lucratif : Contexte et enjeux

Programme et inscription : [cliquez-ici](#)

- **24 NOVEMBRE** : WEBINAIRE Les enjeux de la transition environnementale dans les ESMS (en partenariat avec le Crédit Coopératif)

Programme et inscription : [cliquez-ici](#)

VOS RENDEZ-VOUS À VENIR AVEC L'URIOPSS

Les Conférences de l'URIOPSS Bretagne

Mercredi 06 décembre 2023 - 9h30 à 12h30
Chambre des Métiers, Cours des Alliés à Rennes

LA DÉMARCHÉ ÉTHIQUE



avec la participation d'Emmanuel HIRSCH



*en présence de Daniel GOLDBERG,
Président de l'UNIOPSS*

CONGRÈS UNIOPSS 2024



**Fiers de prendre soin
Fiers d'être engagés !**

35^e Congrès à Lyon
3 et 4 avril 2024

**Ensemble,
pour une société
inclusive et solidaire**

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !

Bénéficiez de tarifs dégressifs en fonction du nombre d'inscrits



**EN SAVOIR PLUS
SUR LE CONGRÈS
ET S'INSCRIRE :**

www.congres.uniopss.asso.fr



Pour aller plus loin



203 G, avenue du Général Patton
CS 80626
35706 RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 87 51 52
uriopss@uriopss-bretagne.fr
www.uriopss-bretagne.fr